

## LE PROJET PEDAGOGIQUE DU RESEAU OFFICIEL SUBVENTIONNE DE LA VILLE DE HUY

- 1 Définition**
- Le projet éducatif définit sa spécificité à travers les grandes valeurs humanistes et démocratiques d'un enseignement public. Toutefois, le chemin qui va des grandes intentions à la pratique des classes est souvent difficile.
- Un projet, pour être réellement éducatif, doit avoir des répercussions directes et quotidiennes sur la vie scolaire. Les intentions, les buts et les valeurs étant clairement exprimés dans notre projet éducatif, il nous reste à définir les options pédagogiques et les choix méthodologiques permettant sa mise en œuvre dans nos écoles.
- Notre projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du décret « Ecole de la Réussite » du 14 mars 1995 et du décret « Missions » du 24 juillet 1997. Il tient compte de l'évolution récente en matière de sciences cognitives et de psychologie de l'apprentissage.
- Il se veut un référentiel, un outil de repérage pour que notre école continue à progresser vers une école de la réussite ambitieuse pour tous. Il opte pour la capacité de l'école à éduquer chaque enfant et à l'amener à maîtriser les savoirs et les compétences de base nécessaires à son émancipation sociale.
- L'enfant, centre du projet,  
pourra construire ses savoirs,  
les intégrer et les réinvestir au quotidien.  
Tel est notre défi.***
- 2 Réussir l'école, c'est :**
- ***Réussir l'enfant citoyen dans sa vie d'aujourd'hui ... et pour demain,***
  - ***Réussir l'équipe enseignante solidaire et responsable,***
  - ***Réussir la communauté éducative en harmonie avec son environnement.***
- 3 Comment réussir notre école ?**
- Les changements mis en œuvre sont importants. Non seulement, ils influencent la structure même de l'école qui évolue vers les cycles, mais ils touchent à ses contenus en termes de compétences et aux pratiques de classe en optant pour une pédagogie active
- ***soucieuse de développer l'enfant dans toutes ses dimensions affective, sociale, intellectuelle et physique,***
  - ***prenant en compte ses différences pour lui donner les meilleures chances d'insertion sociale.***

**LE PROJET PEDAGOGIQUE DU RESEAU OFFICIEL SUBVENTIONNE  
DE LA VILLE DE HUY**

Ainsi, chaque équipe aura pour chacun des enfants qui lui est confié la meilleure ambition, tout en tenant compte de ses rythmes propres dans la perspective de le faire évoluer vers la **maîtrise des savoirs et des compétences** nécessaires à son insertion sociale et à la poursuite de ses études.

Pour cela, elle veillera à organiser une **continuité pédagogique** de 2 ½ à 14 ans en pratiquant la **différenciation des apprentissages** sur base d'une véritable **évaluation formative**.

La **concertation** au sein des équipes éducatives permettra d'assurer la cohérence et la continuité des apprentissages au sein de l'enseignement communal hutois. Cette concertation sera organisée selon deux modalités :

- *pendant les heures de cours en groupes restreints.*
- *en-dehors des heures de cours en séance plénière.*

La réflexion se situera à trois niveaux :

- *les structures.*
- *les stratégies d'apprentissage et méthodes d'enseignement*
- *les moyens et les outils.*

**3A Les structures**

Priorité sera donnée à l'**organisation en cycles fonctionnels** : un cycle étant défini comme ensemble d'années d'études à l'intérieur duquel l'enfant parcourt sa scolarité de manière continue, à son rythme et sans redoublement.

L'enseignement fondamental constitue une **unité pédagogique** structurée en deux étapes :

*1<sup>ère</sup> étape : de l'entrée dans l'enseignement fondamental à la fin de la deuxième primaire.*

*2<sup>ème</sup> étape : de la troisième à la sixième primaire.*

Une évaluation sommative est mise en place à la fin de la deuxième année primaire visant à établir le bilan des acquis des enfants en référence aux socles de compétences.

Une évaluation communautaire et certificative attribue le certificat d'études de base à la fin de la scolarité primaire.

Lorsque des problèmes comportementaux ou scolaires sont relevés chez un enfant, l'équipe éducative fait appel à l'aide des organismes qui gravitent autour de l'école :

- *centre psycho-médico-social (P.M.S.)*
- *inspection médicale scolaire (P.S.E.)*
- *éventuellement à un centre de guidance.*

**LE PROJET PEDAGOGIQUE DU RESEAU OFFICIEL SUBVENTIONNE  
DE LA VILLE DE HUY****3B Les stratégies  
d'apprentissage  
et méthodes  
d'enseignement**

Le pouvoir organisateur des écoles communales de la Ville de HUY préconise une **pédagogie active** prenant en compte **les origines sociales et culturelles des enfants** ainsi que **la réalité environnementale de l'école**.

Suivant les spécificités locales, chaque équipe développera les axes suivants :

- *une véritable **pédagogie** partant du vécu de l'enfant, de ses besoins, de ses préoccupations, en alternant **les moments collectifs et individuels** pour permettre la construction **des savoirs, des savoir être et des savoir-faire**.*
- *un choix de **situations** signifiantes permettant à l'enfant de mobiliser, dans une même démarche, **compétences disciplinaires et transversales, savoirs et savoir-faire**.*

Le pouvoir organisateur des écoles communales de la Ville de HUY engage les équipes pédagogiques à mettre en place dans un cadre épanouissant pour l'enfant :

- *des activités de découverte, de production et de création,*
- *des technologies de communication et d'information,*
- *des activités culturelles et sportives,*
- *une éducation à la sécurité, à la santé, à l'environnement et à la citoyenneté responsable.*

Le pouvoir organisateur des écoles communales de la Ville de HUY recommande vivement d'être attentif à **des moments charnières** dans la vie scolaire de l'enfant :

- *Le niveau maternel (de 2 ½ à 5 ans) est une étape sociale importante dans la construction de la personnalité d'un enfant. **L'accueil** réservé aux tout-petits est un moment privilégié qui fait partie intégrante de l'acte éducatif. Ils doivent être sécurisés ainsi que leurs parents.*
- *La même démarche devra être adoptée pour faciliter **la transition** entre le maternel et le primaire au sein du cycle 5 / 8. Une collaboration pourrait déboucher ponctuellement sur des activités communes.*
- *Dans le même ordre d'idée, **des contacts** devront être tissés au niveau du cycle 10/12 avec les principaux établissements secondaires officiels de notre région.*

**LE PROJET PEDAGOGIQUE DU RESEAU OFFICIEL SUBVENTIONNE  
DE LA VILLE DE HUY****3.C. Les moyens et  
les outils.**

Nous prônons la constitution **d'une véritable unité pédagogique de 2 ½ à 12 ans**. Cela nécessite des choix pour créer la continuité, la cohérence tout au long de l'enseignement fondamental.

Il appartiendra à chaque équipe de définir :

- *les outils pour optimiser les compétences en savoir lire, savoir écrire, savoir parler, savoir écouter dans des contextes variés de communication, sources de plaisir, de créativité et d'activités de structuration.*
- *les outils mathématiques susceptibles d'amener les enfants à résoudre de véritables situations problèmes.*
- *le choix d'une langue autre que le français, pour développer de véritables compétences communicatives.*
- *les outils à proposer à l'enfant, construits avec lui, pour l'aider à structurer le temps ou l'espace et à découvrir son environnement.*
- *les types de référentiels à construire avec l'enfant pour gérer avec lui ses savoirs et savoir-faire de manière autonome (référentiels permettant de choisir des activités adaptées aux besoins de l'enfant, proposant des démarches, reprenant des règles essentielles découvertes par l'enfant, lui permettant de s'auto-évaluer, ...)*

Cette liste n'est certes pas exhaustive ; ces points seront négociés au niveau du **projet d'établissement en concertation avec tous les enseignants**.

Les **formations continuées** seront choisies en équipe en fonction de ce projet d'établissement construit en adéquation avec nos projets éducatif et pédagogique.

Des **partenariats** seront mis en place avec des organismes spécifiques.

Des **contacts réguliers**, formels ou informels, **entre les parents et l'équipe éducative** seront entretenus à travers les réunions de parents (collectives et / ou individuelles) et lors des activités parascolaires, fêtes, ... en vue de construire :

***Une véritable communauté éducative !***